



**FIDA**  
**FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**  
**Conseil d'administration - Soixante-quinzième session**

Rome, 22-23 avril 2002

**RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT**

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR UN PROJET DE

**DON D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

EN FAVEUR DU

**CENTRE DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL POUR LE**

**PROGRAMME RELATIF À LA MISE EN RÉSEAU ÉLECTRONIQUE DE PROJETS  
RURAUX EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE (ENRAP) – PHASE II**

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de don d'assistance technique (AT) au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) pour le programme relatif à la mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP) – Phase II – d'un montant de 1 000 000 USD pour une période de trois ans.

**I. HISTORIQUE**

1. La deuxième phase proposée pour ENRAP (dénommée ci-après ENRAP II) vise à élargir l'expérience réussie de la phase pilote (ENRAP I) qui a permis de promouvoir, au cours des trois dernières années, l'échange d'informations entre les projets financés par le FIDA en Asie et dans le Pacifique, contrairement à l'usage qui était d'en extraire ces renseignements. En testant les techniques et systèmes d'information pour plusieurs types de réseaux des connaissances nouveaux dans une douzaine de projets financés par le FIDA, les activités d'ENRAP I ont consisté essentiellement à associer les parties prenantes et à déterminer leurs besoins et ont été centrées sur des ateliers de sensibilisation, des études et des enquêtes, sur la formation pratique, le renforcement des capacités d'organisation, la gestion de l'information et les services de soutien technique (y compris la

Document #: 243696

Library: DMS

*Par souci d'économie le présent document a fait l'objet d'un tirage limité.  
Les délégués sont priés d'apporter leurs exemplaires aux réunions et de s'abstenir d'en demander d'autres.*



création d'un site Internet pour ENRAP) à l'intention des gestionnaires du programme et du personnel du FIDA.

2. Il ressort de l'examen à mi-parcours et de l'évaluation finale d'ENRAP I que le programme a été réussi, "spécialement grâce à un processus très important de sensibilisation à la gestion de l'information auprès des partenaires du FIDA en Asie, et par la reconnaissance des possibilités offertes par les techniques d'information et de communication (TIC) dans ce processus". Plusieurs activités pilotes fructueuses ont fait intervenir les communautés villageoises, le personnel du projet et les spécialistes locaux et extérieurs. On a publié sur l'Internet un guide multimédias sur la taille des limettiers et orangers (Sri Lanka), un bulletin en langue cebuano pour les agriculteurs de Mindanao (Philippines) et des manuels d'évaluation des groupes d'auto-assistance en marathi et en anglais (Inde), à titre d'exemples de la façon dont les communautés participent directement à la mise en réseau des connaissances. L'intérêt porté aux projets par leurs gestionnaires et les avantages offerts par l'emploi des techniques de l'information au niveau du programme sont attestés par la mise en réseau de l'information entre les projets du FIDA au Sri Lanka, le recensement des connaissances pour la formation du personnel en Inde et la constitution d'une base de données sur les initiatives régionales de développement aux Philippines.

3. Bien que cette expérience montre clairement les possibilités offertes par les TIC, il reste beaucoup à faire pour obtenir que la mise en réseau des connaissances soit réellement utile aux projets de développement en Asie et dans le Pacifique. L'examen à mi-parcours tout comme l'évaluation finale d'ENRAP I ont abouti à la conclusion qu'il convient de poursuivre le programme afin d'élargir et de maintenir le partage des connaissances au sein des projets et communautés et entre eux, de développer et consolider des réseaux de connaissances, de normaliser les méthodes et directives, de suivre et évaluer les changements techniques pertinents pour la connectique rurale et d'instaurer et maintenir une formation étendue et adaptée aux besoins en matière d'infrastructure et d'applications locales.

## **II. JUSTIFICATION/PERTINENCE POUR LE FIDA**

4. Comme l'envisageait le cadre stratégique du FIDA (2002-2006), pour permettre aux ruraux pauvres de surmonter leur pauvreté, il faut notamment mettre en place et renforcer des organisations des pauvres afin qu'ils puissent étudier les problèmes qu'ils jugent d'importance capitale et faciliter leur accès aux connaissances pour qu'ils puissent saisir les possibilités qui s'offrent à eux et surmonter les obstacles. Cela implique qu'on développe la culture du partage des idées, des expériences et des savoirs entre projets financés par le FIDA et qu'on s'intéresse davantage à la planification participative des multiples intéressés et à la diffusion des applications pratiques du partage des connaissances mises au point sur le plan local et utiles à ce niveau. Lors de la deuxième phase proposée pour ENRAP, on veillera plus particulièrement à aider les bénéficiaires des projets par le biais d'organisations à assise communautaire (OAC), d'organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes d'exécution de l'administration impliqués dans les projets financés par le Fonds afin d'assurer une meilleure pérennité des activités après l'achèvement du programme et une plus large diffusion des TIC entre participants.

5. ENRAP II portera sur toute la gamme des applications informatiques (exception faite de la connectique et des aspects Internet) nécessaires aux projets, tout en renforçant les capacités techniques des équipes des projets. En outre, cette deuxième phase sera recentrée sur la mise en réseau national et la transformation d'une configuration centralisée en une configuration en réseaux. Dans ce cadre, ENRAP II veillera davantage à impliquer les agents de liaisons nationaux dans le travail du FIDA afin de les convaincre de l'intérêt du partage des connaissances.

6. Afin de renforcer la capacité des projets à suivre et documenter les progrès dans la mise en œuvre et à évaluer l'impact une fois le programme achevé, ENRAP II aidera à établir des systèmes

complets de gestion informatisée (SGI) au sein de chaque projet du FIDA. Le site Internet d'ENRAP sera remanié en consultation avec les projets participants de manière à assurer la plus grande diffusion possible des éléments les plus intéressants des projets entre les projets du FIDA dans la région.

### III. LE PROGRAMME PROPOSÉ

7. Le principal objectif d'ENRAP II est d'améliorer l'impact des projets financés par le Fonds sur les conditions de vie des communautés rurales pauvres de la région Asie et Pacifique en renforçant et développant la mise en réseau et le partage des connaissances à tous les niveaux. Conformément au cadre stratégique du FIDA (2002-2006), ces activités faciliteront l'accès des pauvres aux savoirs locaux et aux innovations, technologies et marchés. Elles joueront aussi un rôle de catalyseur dans la diffusion des connaissances et enseignements recueillis par l'intermédiaire des réseaux locaux, nationaux et régionaux en vue de les reproduire ou de les enrichir et de s'en inspirer dans la prise de décisions sur les orientations nouvelles à adopter.

8. L'objectif général d'ENRAP II est d'aider les projets financés par le FIDA en Asie et dans le Pacifique, essentiellement par les médias électroniques, à mieux documenter les bonnes pratiques en matière de développement rural et à faire partager les connaissances et expériences en la matière, spécialement au bénéfice des communautés pauvres.

9. Les objectifs particuliers d'ENRAP II sont les suivants :

- Évaluer et renforcer, le cas échéant, les capacités techniques existantes de mise en réseau dans les projets financés par le Fonds;
- Former et élargir les capacités des OAC et des communautés rurales dans les zones faisant l'objet d'un projet financé par le FIDA (y compris les ONG participantes et les organismes d'exécution) à intégrer l'emploi des médias électroniques dans les activités journalières, nourrissant ainsi une culture d'apprentissage et de partage des connaissances;
- Développer les types ci-après de communautés des connaissances en vue du partage des ces connaissances (y compris les connaissances locales et autochtones), des expériences et des bonnes pratiques :
  - Les réseaux internes des projets entre les parties prenante à ces projets;
  - Les réseaux nationaux des projets financés par le FIDA et d'autres collaborateurs;
  - Les réseaux régionaux des réseaux nationaux;
- Concevoir et mettre à l'essai des modèles techniques et institutionnels novateurs et élaborer des directives pour les projets financés par le FIDA afin d'utiliser efficacement les TIC (essais pilotes de téléc centres villageois et partenariats avec les administrations pour mettre à profit et démontrer l'efficacité de leurs investissements dans la TIC au niveau local).

10. Les principales activités d'ENRAP II consistent en:

- Carte des connaissances à tous les niveaux (où se trouvent les connaissances et où vont-elles) et établissement de projets de SGI;
- Recherche et adoption des médias, outils et méthodes appropriés pour le partage des informations et connaissances locales sous forme électronique et sous forme traditionnelle;



- Formulation de directives et recommandations pour améliorer l'accès à l'information sur la vulgarisation agricole, les marchés, les services bancaires et les services sociaux à l'intention des ruraux pauvres;
- Ateliers de gestion et partage des connaissances au niveau du projet, du pays et de la région;
- Visites d'échange entre projets financés par le Fonds et par d'autres partenaires;
- Élaboration et exécution de programmes de formation/sensibilisation aux TIC pour le personnel des projets du FIDA (y compris la conception de sites Internet et de bases de données, les SGI, l'achat du logiciel et de l'équipement, l'entretien et l'exploitation des systèmes et la formation);
- Création et mise en service de l'aide en ligne et de communautés d'exercices pratiques pour les instruments des TIC, la gestion des connaissances et des compétences techniques choisies (suivi et évaluation participatifs, emploi des médias pour les communications villageoises, par exemple);
- Un meilleur site Internet pour ENRAP avec les outils connexes, y compris le courrier électronique;
- Formulation de directives et recommandations pour les processus de conception des projets du FIDA qui comprennent la gestion des connaissances et l'emploi des TIC.

#### **IV. RÉSULTATS ET BÉNÉFICES ESCOMPTÉS**

##### 11. ENRAP II devrait contribuer à :

- Améliorer les compétences du personnel du projet et de l'organisme d'exécution en gestion des connaissances;
- Améliorer la compréhension des buts, objectifs et activités du projet par les parties prenantes au projet;
- Accroître l'adoption par les projets du FIDA de méthodes efficaces de gestion des connaissances;
- Renforcer les réseaux des partenaires des projets;
- Améliorer la capacité des OAC/ONG et des communautés locales à étayer les connaissances par des documents, à les utiliser et à les partager, y compris les activités des organismes de défense et de mobilisation sociale;
- Améliorer les documents présentés à l'appui des enseignements tirés des projets financés par le FIDA et la diffusion de ces enseignements en vue de leur reproduction, de leur élargissement et de leur utilisation dans la concertation avec les administrations et autres partenaires;
- Améliorer l'accès des communautés rurales et des agriculteurs aux services de vulgarisation agricole et à l'information sur les marchés;



- Obtenir que le personnel des projets financés par le FIDA utilise et enrichisse les outils de partage des connaissances tels que les sites Internet, les listes d'adresses électroniques, les réseaux d'information, les communautés d'utilisateurs et les réseaux de diffusion;
- Élaborer des directives en matière de gestion des connaissances et de TIC pour les projets financés par le FIDA.

12. Les bénéfices mesurables d'ENRAP II devraient consister en ce qui suit :

- Efficacité accrue de la gestion et du suivi des projets;
- Meilleur accès à Internet pour les projets financés par le FIDA;
- Interaction et communication accrues entre les projets du FIDA;
- Existence de matériel de formation taillé sur mesure en matière de TIC et de mise en réseau des connaissances pour le personnel des projets et les bénéficiaires;
- Existence de dépositaires des connaissances et d'experts pertinents pour la communautés locales au sein des projets du FIDA;
- Mobilisation accrue des communautés rurales et des OAC en vue de générer et partager les connaissances à l'aide des outils de TIC;
- Capacité accrue du personnel des projets et des autres parties prenantes à étayer les enseignements tirés à l'aide de documents et à les diffuser.

## V. DISPOSITIONS CONCERNANT L'EXÉCUTION

13. ENRAP II sera réalisé par le CRDI en collaboration avec le siège du FIDA et un certain nombre de projets financés par le Fonds. Lors du recrutement des consultants, la priorité sera donnée aux experts qualifiés des pays en développement. L'équipe restreinte d'ENRAP II instaurera une large collaboration avec les organisations internationales, régionales et nationales qui sont disposées à mettre en commun leurs connaissances et qui peuvent contribuer à enrichir les connaissances. On pourrait compter parmi elles le Système régional d'information sur l'agriculture pour la région Asie et Pacifique relevant du Forum mondial sur la recherche agricole, la M.S. Swaminathan Research Foundation (Inde) et la Population and Community Development Association de Thaïlande, qui reçoivent toutes un soutien du CRDI pour les projets de télécentre dans le cadre de son programme de mise en réseau PanAsia. Pour mettre en commun les compétences et la formation, ENRAP II nouera aussi des liens étroits avec d'autres initiatives du programme du CRDI et du FIDA, comme les micro-impacts des politiques macroéconomiques et d'ajustement, et le programme de gestion des ressources naturelles à base communautaire, ainsi qu'avec FIDAMERICA et FIDAFRIQUE.

14. Le CRDI désignera une équipe restreinte de mise en œuvre qui sera chargée de gérer ENRAP II et de réaliser les tâches ci-dessus. Cette équipe sera installée dans un pays où les projets du FIDA sont opérationnels, elle sera guidée et supervisée par un comité de pilotage de cinq à six personnes formé de représentants des projets financés par le FIDA, du CRDI et du siège du FIDA. Le CRDI remettra au FIDA des rapports trimestriels sur l'état d'avancement du financement et des travaux. Un examen à mi-parcours sera fait lors de la deuxième année d'exécution.

## VI. PLAN INDICATIF DES COÛTS ET DU FINANCEMENT DU PROGRAMME

15. On trouvera au tableau ci-dessous un budget indicatif pour le programme triennal et les principales catégories de dépenses. Le coût total du programme s'élève à 1,615 million de USD, le FIDA en apportant 1 000 000 USD et le CRDI 287 000 USD pour couvrir les dépenses de formation/ateliers, l'AT et les spécialistes, tandis que la part des divers projets financés par le FIDA dans la région s'élèvera à 328 000 USD qui serviront principalement à l'achat de matériel ainsi qu'à la formation et la participation aux ateliers. Les nouveaux projets du FIDA tiendront compte de ces activités.

**PLAN INDICATIF DES COÛTS ET DU FINANCEMENT DU PROGRAMME**  
(USD)

Catégorie de coûts	FIDA	CRDI	Projets	Total
Gestion et administration	120 000	37 000	28 000	185 000
Soutien technique et vérification extérieure des comptes <sup>a</sup>	55 000	40 000		95 000
AT et infrastructure	220 000	44 000	160 000	424 000
Formation/ateliers/recherche	380 000	150 000	140 000	670 000
Dépenses des spécialistes	225 000	16 000		241 000
<b>Total</b>	<b>1 000 000</b>	<b>287 000</b>	<b>328 000</b>	<b>1 615 000</b>

<sup>a</sup> Consultants externes recrutés par le CRDI, à la demande du FIDA

## VII. RECOMMANDATION

16. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le don d'assistance technique proposé en adoptant la résolution suivante :

DÉCIDE que, dans le but de financer en partie le programme relatif à la mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP) – Phase II – pendant une période de trois ans à compter de juillet 2002, le Fonds accordera au Centre de recherche pour le développement international (CRDI) un don ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le Rapport et recommandation du Président

Lennart Båge  
Président